

était déjà né avant cette date, mais à cause de son âge impubère, il n'est pas compté parmi ces frères adultes qui occupaient déjà des charges dans le gouvernement. Si nous considérons la date de son ordination épiscopale et une poésie écrite par lui en 1254-6, deux circonstances qui exigent un certain âge, nous sommes obligés de lui attribuer un âge assez avancé; mais comme nous avons vu des génies précoces, (tel que celui de Saint Nersès de Lambroun), nous laissons à l'avenir la découverte de la date de sa naissance. Par contre, nous savons avec certitude, selon son témoignage, qu'il eut des précepteurs dès son bas âge, qui l'instruisirent avec de grands soins. Parmi ces maîtres on cite son intrépide père, ses frères remarquables par leur talent, le roi Héthoum, le connétable Sempad et Basile, archevêque de Trazarg. Jean lui-même écrivait de ce dernier l'an 1263, en souhaitant et en priant qu'on se souvienne du «Très honorable archevêque, le frère du roi des Arméniens, le père de mon âme et le bienfaiteur de mon corps, Basile, dont les bienfaits prodigués à son pupille sont au dessus de l'expression de la parole et de la pensée». Il paraît qu'il fut instruit par lui dans le célèbre couvent de Trazarg.

A son baptême Jean avait été appelé *Baudouin* Պաղտիկ (Baghdin), en arménien, comme le rapporte, l'an 1259, l'historien de sa maison: «A la Pentecôte, dit-il, un grand congrès eut lieu dans la ville de Tarse, et quelques jours après on ordonna évêque *Baudouin*, frère du roi, qui fut nommé *Jean*». Lui-même nous dit dans un mémoire (l'an 1286), qu'autrefois il s'appelait Baudouin, Son premier mémoire et son premier ouvrage, qui est un signe de son esprit cultivé dans son bas-âge, c'est un poème sur le «Roi Héthoum pendant qu'il allait en Tartaries». La première lettre des vers de chaque strophe forme son nom et le sens correspond à l'interprétation suivante:

«Ce chant est dédié à Héthoum, roi des Arméniens, et fut composé par Jean son frère cadet; et il commence ainsi:

Trinité Sainte, Dieu sans commencement, incréé»,

Dans la sixième strophe il rapporte que:

«Les Arméniens, autrefois païens, dominaient sur beaucoup de nations; mais cependant le Seigneur nous délivra de l'esclavage de l'âme, en nous conservant encore notre royaume... On n'entendait plus ni la voix d'actions de grâces ni celle de la prière, mais on restait muet... (c'est pourquoi) nous avons